Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902142-20260403-03042026D15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 28 mars 2026, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de madame Magali LE DONGE.

Etaient présents par ordre alphabétique : CASTEL David, DAERON Julian, DE LEHELLE D'AFFROUX Marc, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie, GLAZ Christine, GOURDIS Grégory, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, LE BEC Pascal, LE DONGE Magali, LE GUELLEC Anne-Lise, NICOLAS Annie, PICHAVANT Bernard,

Madame Anne-Marie FERTIL a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants :15

15-2026 Composition de la commission « information et communication »

Il est proposé de créer une commission « information et communication qui sera chargée de l'élaboration du bulletin municipal, de la mise à jour du site internet de la commune et de toute autre communication communale.

Elle sera présidée par David CASTEL, conseiller délégué à la communication.

Christine GLAZ, Annie NICOLAS, Anne-Lise LE GUELLEC, Anne-Marie FERTIL, Bernard PICHAVANT et Marc DE LEHELLE D'AFFROUX font savoir qu'ils souhaitent y participer.

Le conseil municipal valide la composition de la commission, étant entendu qu'elle reste ouverte à tout conseiller souhaitant l'intégrer ultérieurement.

Fait à Plovan, le 4 avril 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Magali LE DONGE

